



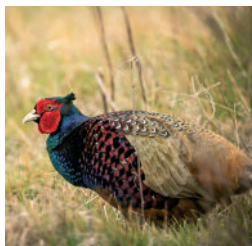
# SEMIS À LA VOLÉE AVANT MOISSON



Semer avant moisson pour allier biodiversité et agriculture. Pas de travail du sol, un chantier rapide et économique. Cette méthode permet de tirer parti de l'humidité résiduelle du sol pour garantir un couvert végétal en place dès la fin de l'été. Des bénéfices pour les sols, les cultures et la faune sauvage !



# SEMIS À LA VOLÉE AVANT MOISSON



## Intérêts pour la biodiversité

- Floraison précoce favorable aux pollinisateurs
- Ressource alimentaire pour les orthoptères
- Maintien des chaumes : habitat de nombreuses espèces

## Avantages agronomiques

- Limite le tassement et l'érosion des sols
- Favorise l'infiltration de l'eau
- Meilleure périodicité pour l'implantation (fin juin, début juillet)
- Diminution des charges de mécanisation
- Apport d'azote par le couvert
- Production pouvant dépasser les 3 tonnes de biomasse.



## Modalités techniques

Semer dans les 3 à 10 jours précédant la moisson  
Associer plusieurs espèces pour améliorer l'efficacité du couvert  
Possibilité d'une intervention mécanisée (broyage à 30 cm du sol) dès la mi-octobre pour optimiser les espèces fixatrices d'azote.  
Destruction du couvert juste avant le futur semis.



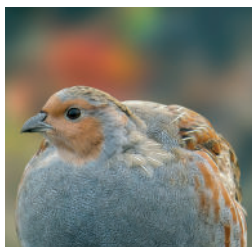
## Contacts :



**Ronan TABOUREL**  
Coordinateur technique  
Tél. : **06 07 02 16 49**  
[ronan.tabourel@ficif.com](mailto:ronan.tabourel@ficif.com)



**Claude FERAUD**  
Directeur adjoint  
Tél. : **06 85 64 44 62**  
[c.feraud@fdc77.fr](mailto:c.feraud@fdc77.fr)



Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France  
58 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt  
*Association agréée au titre de la protection de l'environnement*

